

# FORMATIONS

## Externes Secteur de la médecine

### FORMATIONS EN LIGNE POUR ACCÉDER À L'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE D'APPRENTISSAGE (ENA)

Les formations en ligne sont accessibles via l'environnement numérique d'apprentissage (ENA) : <https://fcp.rtss.qc.ca/>.

Afin de connaître les étapes pour accéder aux formations, cliquer sur ce lien : [ENA – Aide à la tâche](#)

- **Pour vous connecter :**
  - sélectionner l'établissement « Centre hospitalier de l'Université de Montréal »;
  - saisir votre code P;
  - saisir votre mot de passe Windows (**temporaire** ou **personnalisé**)
- **Votre code P et votre mot de passe temporaire vous ont été transmis dans votre courriel d'accueil.**  
Le code p et le mot de passe temporaire Windows sont activés 10 jours avant votre arrivée au CHUM afin de vous permettre d'accéder à vos formations en ligne.
- **Assistance :** Si aucun mot de passe n'est visible, veuillez composer le 514 890-8000 poste **25425**.

### FORMATIONS OBLIGATOIRES

#### OACIS

##### Dossier clinique informatisé

<https://fcp.rtss.qc.ca/enrol/index.php?id=1907>

- Pour obtenir du soutien avec l'**application OACIS**, composer le 514 890-8000, poste **25425**  
Entre 7h00 et 19h00, lundi au vendredi, jours ouvrables
- Pour obtenir du soutien avec la **formation OACIS** sur l'ENA, composer le 514 890-8000, poste **26044**  
Entre 8h00 et 16h00, lundi au vendredi, jours ouvrables

Ou écrire à : [enasoutien.chum@ssss.gouv.qc.ca](mailto:enasoutien.chum@ssss.gouv.qc.ca)

Cette formation en ligne est obligatoire pour avoir accès au dossier clinique informatisé.

À faire : **48 heures (jours ouvrables) avant votre arrivée** au CHUM. Ce délai est requis pour activer votre compte.

##### Notes :

- Il est recommandé de retourner sur le site de la formation en ligne avant le début d'un nouveau stage afin de prendre connaissance des nouveaux modules disponibles.
- Même si vous avez déjà utilisé OACIS dans un autre établissement, la formation OACIS CHUM est obligatoire pour activer vos codes OACIS quelques jours avant de débiter votre stage au CHUM.

#### Med-Urge **\*nouveau\***

##### Partie 1 – en ligne

<https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=14805>

##### Partie 2 – en présentiel

Lien pour inscription :

[https://calendly.com/kenia\\_noailles/formation-med-urges-en-presentiel-residents-et-externe](https://calendly.com/kenia_noailles/formation-med-urges-en-presentiel-residents-et-externe)

Pour toutes questions concernant les séances de formation, communiquer avec

Kénia Noailles ([kenia.noailles.chum@ssss.gouv.qc.ca](mailto:kenia.noailles.chum@ssss.gouv.qc.ca), poste 11427) ou

Karell Bossé ([karell.bosse.chum@ssss.gouv.qc.ca](mailto:karell.bosse.chum@ssss.gouv.qc.ca))

**Formation obligatoire à compléter avant votre première garde ou consultation à l'urgence, peu importe votre spécialité.**

##### Notes partie 1

Dans la section choix du profil, vous devez cliquer sur le bouton « Marquer/Cocher comme terminé » situé AU- DESSUS À DROITE du titre de votre profil pour commencer votre parcours.  
La formation en ligne doit être complétée avant la partie présentielle.

##### Notes Partie 2

Durée de 2 heures et nombre de places limitées.

Réserver votre place d'avance et **assurez-vous d'ajouter la plage choisie à votre agenda.**

##### Plateforme de formation Med-Urge

Expérimentez les apprentissages et familiarisez-vous avec Med-Urge.

1. CHUM Applications via la Ferme
2. Utiliser le code P comme nom d'utilisateur et le mot de passe « 123 » pour vous connecter.
3. Personnaliser le mot de passe

La plateforme Med-urges formation est mise à jour sur une base régulière, il est probable que deviez remettre le mot de passe « 123 » à votre première connexion de la journée. Lors du déploiement, vous n'aurez pas à changer votre mot de passe à cette fréquence.

# FORMATIONS

## Externes Secteur de la médecine

FORMATIONS OBLIGATOIRES	
<b>Équipement de protection individuelle (EPI)</b> <a href="https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=3468">https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=3468</a>	<p>Même si vous avez déjà fait la formation EPI dans un autre centre, la formation EPI CHUM est un préalable au début de votre stage.</p> <p>Un audit sera fait pour le contrôle des personnes ayant complété cette formation.</p>
<b>Asepsie chirurgicale et brossage des mains</b> <a href="https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=1631">https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=1631</a>	<p>Formation pertinente pour les résidents et externes en chirurgie et en gynécologie.</p>
<b>Borne d'enregistrement (eClinibase-eVisite)</b> <a href="https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=2044">https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=2044</a>	<p>Formation portant sur la gestion des appels de patients inscrits à la borne d'enregistrement interactive via l'application eVisite (notamment pour les cliniques du CHUM). Formation obligatoire pour toute personne pratiquant en clinique.</p>
<b>Déclaration des événements indésirables survenus lors de soins et de services</b> <a href="https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=10110">https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=10110</a>	<p>Formation permettant comprendre ce qu'est un événement indésirable, saisir la pertinence de déclarer un événement indésirable et être en mesure d'identifier quoi déclarer et comment.</p>
<b>Système d'information sur la sécurité des soins et des services - SSSS</b> <a href="https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=3126">https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=3126</a>	<p>Formation qui décrit la procédure pour remplir un rapport de déclaration Web AH-223 des incidents et des accidents dans l'application SSSS.</p>
<b>Fit Test</b> <b>Rappel et inscription</b> <a href="https://clients3.clisante.ca/1065/take-appt">https://clients3.clisante.ca/1065/take-appt</a>  <b>Procédure : <a href="#">lien</a></b>	<p>Voici le lien pour obtenir la liste des séances d'essais d'ajustement des masques N95 (Fit Test)</p> <p>Pour toute information supplémentaire, contactez :  prevention-sst.chum@ssss.gouv.qc.ca ou par téléphone au 514 890-8000 poste 23150</p>
<b>Hygiène des mains en milieu de soins et de services</b> <a href="https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=3890">https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=3890</a>	<p>Formation sur le lavage des mains afin de prévenir les infections, d'une durée de 50 minutes. (Obligation selon Agrément Canada)</p>
<b>Prévention de la violence au travail passe par la civilité</b> <a href="https://fcp.rtss.qc.ca/enrol/index.php?id=1898">https://fcp.rtss.qc.ca/enrol/index.php?id=1898</a>	<p>Cette formation permettra à l'apprenant d'identifier les attitudes et comportements préventifs afin d'assurer sa sécurité et celle des autres dans une situation pouvant mener à la violence.</p>
<b>Printo - Impression de formulaire</b> <a href="https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=2039">https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=2039</a>	<p>Au CHUM, il y a un nombre limité de formulaires disponible sur place. Certains formulaires doivent donc être imprimés au besoin. Cette formation explique comment utiliser Printo pour retrouver, adressographier et imprimer un formulaire.</p>
<b>Plan des mesures d'urgence</b> <a href="https://fcp.rtss.qc.ca/enrol/index.php?id=2040">https://fcp.rtss.qc.ca/enrol/index.php?id=2040</a>	<p>Cette formation sur les mesures d'urgence, d'une durée de 45 minutes, s'adresse à tout le personnel incluant les médecins, les résidents, les stagiaires, les chercheurs et les bénévoles.</p>
<b>Utilisation du carrousel d'uniformes</b> <a href="https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=2038">https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=2038</a>	<p>Formation permettant l'accès aux uniformes via le carrousel de distribution.</p>
<b>Bilan comparatif du médicament</b> <a href="https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=10018">https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=10018</a>	<p>Bienvenue à la formation sur le Bilan Comparatif des Médicaments (BCM) qui vise à former les prescripteurs du CHUM aux modalités d'utilisation du bilan comparatif des médicaments.</p> <p>D'une durée de 15 minutes, cette formation s'adresse à tous les prescripteurs du CHUM (médecins, pharmaciens, résidents, externes, etc) travaillant dans les secteurs où le BCM est déployé.</p>

# FORMATIONS

## Externes Secteur de la médecine

### FORMATIONS OBLIGATOIRES

<p><b>Règlement sur l'émission et l'exécution des ordonnances</b> <a href="https://fcp.rtss.qc.ca/enrol/index.php?id=2379">https://fcp.rtss.qc.ca/enrol/index.php?id=2379</a></p>	<p>Bienvenue à cette activité d'apprentissage qui porte sur le Règlement sur l'émission et l'exécution des ordonnances au CHUM.</p> <p>Le parcours proposé a pour but d'harmoniser l'émission et l'exécution des ordonnances au CHUM afin d'améliorer le processus de traitement des ordonnances et d'assurer une utilisation sécuritaire du médicament pour le bien-être des patients.</p> <p>Cette activité s'adresse à toutes les personnes qui prescrivent des médicaments au CHUM.</p>
---	---

### FORMATIONS OPTIONNELLES

<p><b>Formation de base - Approche adaptée pour la personne âgée-AAPA (OPTIMAH)</b> <a href="https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=1612">https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=1612</a></p>	<p>Formation comportant une série de vidéos portant sur les principes d'intervention auprès des patients âgés et l'approche OPTIMAH. Elle permet d'intégrer les interventions préventives systématiques AINÉES à votre pratique clinique.</p>
<p><b>Interagir sécuritairement avec un patient agressif</b> <a href="https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=1630">https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=1630</a></p>	<p>Cette formation vise à vous apprendre à interagir sécuritairement avec un patient agressif dans votre milieu de travail, en lien avec la politique visant à contrer le harcèlement, l'abus et la violence en milieu de travail.</p> <p>Formation présentant les principes permettant de gérer un patient agressif. S'adresse à tout intervenant pratiquant en psychiatrie et aux urgences.</p>
<p><b>Loi 2 : les soins de fin de vie – formation de base [Aide médicale à mourir]</b> <a href="https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=1628">https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=1628</a></p>	<p>L'application de cette loi constitue une obligation ministérielle qui vise à offrir des soins palliatifs et de fin de vie respectueux de la personne et de ses droits, en assurant la qualité et la sécurité des soins et des services.</p>
<p><b>Visibilité - Harmonisation des pratiques d'utilisation</b> <a href="https://fcp.rtss.qc.ca/enrol/index.php?id=2529">https://fcp.rtss.qc.ca/enrol/index.php?id=2529</a></p>	<p>Formation sur un logiciel permettant la planification et la priorisation des activités de soins. Il permet de suivre la trajectoire d'un patient et de gérer le flux de patients dans l'hôpital.</p>
<p><b>Sensibilisation aux réalités autochtones</b> <a href="https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=10224">https://fcp.rtss.qc.ca/course/view.php?id=10224</a></p>	<p>Cette formation vise à déconstruire les mythes et les préjugés, à favoriser une communication interculturelle fructueuse ainsi qu'à mieux œuvrer auprès des membres des communautés autochtones.</p>